



IMPLÉMENTATION D'UN PROTOCOLE OPÉRATIONNEL PLURIDISCIPLINAIRE DE PRISE EN CHARGE DE LA CRISE SUICIDAIRE au sein d'un secteur de service de prévention et de santé au travail interentreprises

Dr Y. Bouatou¹, V. Goux², Ch. Thepot-Dova⁵, S. Gaguech⁶, Dr I. Pinero-Delgado¹, Dr G. Saba³, Dr S. Bellier⁴

MOTS-CLÉS Crise suicidaire, prévention, santé au travail, protocole pluridisciplinaire, SPSTI.

OBJECTIF

La crise suicidaire en milieu professionnel constitue une urgence médico-psychologique complexe, particulièrement dans le cadre des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI). L'absence de protocoles spécifiques peut entraîner des retards dans la prise en charge du salarié en crise et dans celle des autres salariés convoqués pour leur visite.

L'objectif est de concevoir, implémenter et évaluer un protocole opérationnel pluridisciplinaire visant à améliorer la prise en charge de la crise suicidaire chez les salariés suivis par un SPSTI.



MÉTHODE

Le protocole repose sur trois axes :

- **Détection et alerte** : rédaction pluridisciplinaire (médecin, infirmier en santé au travail, secrétaire médical) et présentation du protocole à l'ensemble du secteur avec mise en place d'un circuit d'alerte interne dédié dans l'application Teams (Microsoft) pour communiquer entre collègues et gérer le flux des salariés.
- **Actions par métier** : mobilisation des compétences médicales, psychologiques et sociales, avec articulation vers les ressources externes (SAMU, psychiatres, réseaux de prévention).
- **Suivi et traçabilité** : questionnaire d'évaluation en fin d'expérimentation (utilité et facilité d'usage).

RÉSULTATS

L'utilité et la facilité d'usage du protocole et du canal Teams ont été évaluées à 11 mois de la mise à disposition.

L'échantillon représente 77,8 % des salariés de l'équipe (21/27). Deux tiers ont plus de 3 ans d'expérience en santé au travail. Le protocole et le canal Teams sont utiles (4,1/5 en moyenne), et le protocole semble moins facile à utiliser que le canal Teams (3,5/5 et 4,2/5 en moyenne respectivement) avec un impact global plutôt positif sur l'organisation des vacations cliniques (4,0/5 en moyenne).

CONCLUSION

Après 11 mois, l'implémentation d'un protocole pluridisciplinaire opérationnel au sein d'un SPSTI permet de répondre à la complexité des crises suicidaires en milieu professionnel. Il permet d'assurer la continuité du service rendu, tout en renforçant la coopération pluridisciplinaire.